

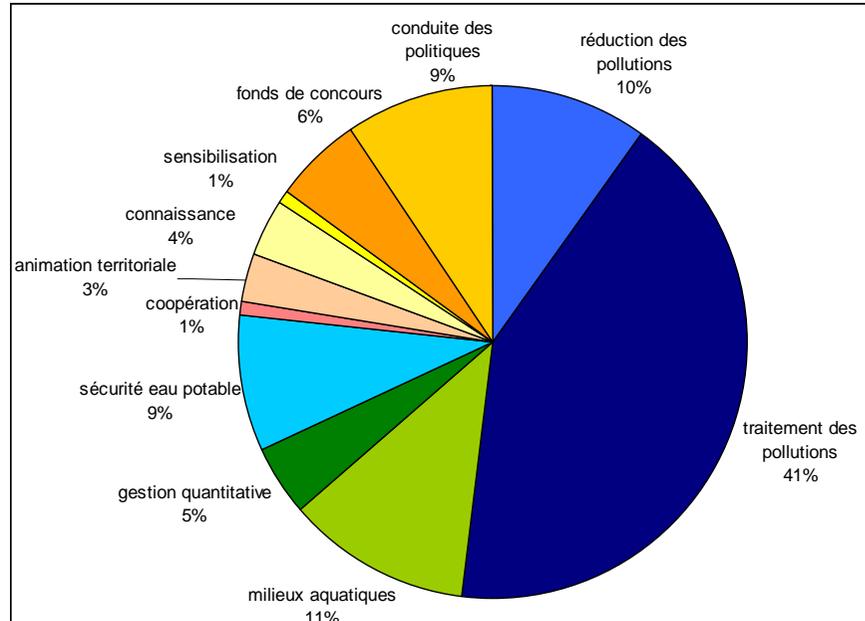


Agence de l'Eau Loire Bretagne 10ème programme 2013-2018



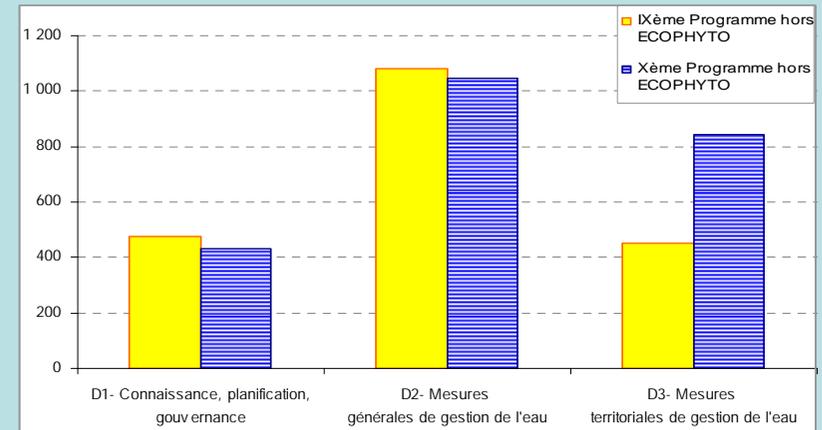
Établissement public du ministère chargé du développement durable

Les prévisions d'engagement 2 445,8 M€



3 DOMAINES

- DOMAINE 1 : le fonctionnement, l'animation territoriale, la connaissance, la communication, l'international
- DOMAINE 2 : le « métier traditionnel » de l'agence : assainissement et eau potable
- DOMAINE 3 : les mesures territoriales motivées par les objectifs de bon état





Établissement public du ministère
chargé du développement durable



Agence de l'Eau Loire Bretagne 10ème programme 2013-2018



3 taux d'aide

maximal 70%

opérations prioritaires indispensables à l'atteinte du bon état découlant du Grenelle ou d'un plan d'actions

majoré 50%

opération concourant à l'atteinte du bon état

Base 35%

opération d'accompagnement



Établissement public du ministère
chargé du développement durable



Agence de l'Eau Loire Bretagne 10ème programme 2013-2018



Les nouveautés du 10^{ème}

- La prise en compte du Grenelle:
 - acquisition de zones humides : taux d'aide porté à 70%
 - Un nouvel outil : la convention de gestion durable pour les zones humides acquises hors CT
 - Taux maximal (70%) pour l'effacement des ouvrages Grenelle et « liste 2 » (dans et hors CT)

- La prise en compte de l'efficacité des actions:
 - L'équipement des ouvrages est moins aidé que l'effacement
 - Taux majoré pour les travaux de restauration, taux de base pour l'entretien

- Le renforcement de la politique territoriale
 - Taux maximal pour l'effacement des « autres » ouvrages dans un CT (sinon taux majoré)
 - Des opérations de démonstration pendant la préparation du CT (taux majoré)
 - Ouvertures à d'autres thématiques (quantitatif...)
 - Articulation SAGE/CT renforcée : avis motivé de la CLE sur les projets de contrats
 - Un nouveau contrat possible avec les structures porteuses de Sage et les EPTB pour le fonctionnement des CLE, l'émergence de MOA, la connaissance, l'expertise, la sensibilisation et le débat public sur l'eau (3 ans).

- Favoriser l'émergence de la maîtrise d'ouvrage
 - Taux maximal pour les études et pendant 2 ans pour l'appui à l'émergence
 - Organisation de journées d'échanges (taux majoré)



Établissement public du ministère
chargé du développement durable



Agence de l'Eau Loire Bretagne 10ème programme 2013-2018



Rétablir la continuité écologique des cours d'eau

Qui peut bénéficier des aides ?

- les collectivités
- les associations
- les propriétaires et concessionnaires d'ouvrages
- l'état pour le Domaine Public Fluvial

Quelles conditions remplir ?

- Disposer des autorisations administratives
- Justifier le coût des travaux sur les ouvrages au regard du gain écologique attendu pour l'atteinte du bon état des eaux
- Analyser, le cas échéant, la pertinence du maintien de l'ouvrage par rapport aux objectifs environnementaux de la masse d'eau ou de l'axe migratoire concerné.



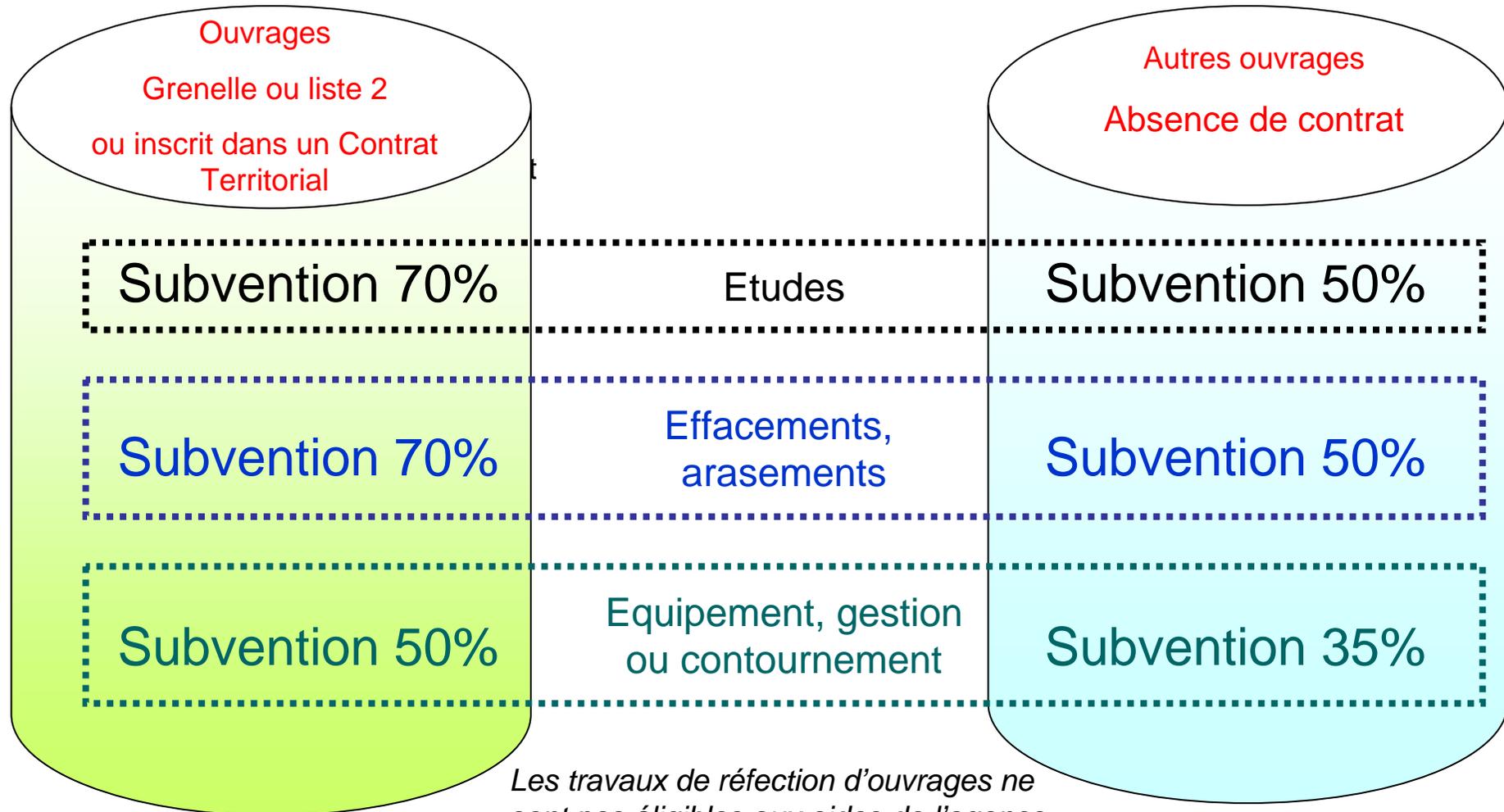
Établissement public du ministère chargé du développement durable



Agence de l'Eau Loire Bretagne 10ème programme 2013-2018



Rétablir la continuité écologique des cours d'eau



Les travaux de réfection d'ouvrages ne sont pas éligibles aux aides de l'agence



Établissement public du ministère chargé du développement durable

Agence de l'Eau Loire Bretagne 10ème programme 2013-2018



Restaurer les cours d'eau altérés

Qui peut bénéficier des aides ?

- les collectivités
- les associations

Quelles conditions remplir ?

- Etre inscrit dans un CONTRAT TERRITORIAL
- Disposer des autorisations administratives





Établissement public du ministère
chargé du développement durable



Agence de l'Eau Loire Bretagne 10ème programme 2013-2018



Restaurer les cours d'eau altérés

Opération aidée	Nature de l'aide et montant pris en compte	Taux d'aide
Etudes		70%
Pilotage et animation du projet (technicien de rivières)	Salaires + charges + 12 000 € de forfait de fonctionnement /ETP/an + max 0.5 ETP de secrétariat	50%
Opérations de démonstration	Durée de mise en œuvre < 6 mois Max trois opération pour un total < 50 000 €	50%
Action de correction des altérations du lit et des berges des cours d'eau	Coûts réels – une intervention par linéaire + 1ers entretiens	50%
Communication	Plafond 20 000 €/an	50%
Entretien des cours d'eau	Plafond 2 000 €/km	35%
Appui aux porteurs de projet (ASTER, CATER)	Convention de partenariat et programmation pluriannuelle de 5 ans	50%
Suivi de la qualité de l'eau et des milieux Autres études et suivis spécifiques		50%



Établissement public du ministère
chargé du développement durable



Agence de l'Eau Loire Bretagne 10ème programme 2013-2018



Restaurer les zones humides

Qui peut bénéficier des aides ?

- les collectivités
- les associations

Quelles conditions remplir ?

-Inscription dans un CONTRAT TERRITORIAL

Ou

-Instruction d'une convention de gestion durable (la convention de gestion durable n'est possible que pour les terrains acquis avec l'aide de l'agence depuis 2007)

- Disposer des autorisations administratives



Établissement public du ministère
chargé du développement durable



Agence de l'Eau Loire Bretagne 10ème programme 2013-2018



Restaurer les zones humides

Opération aidée	Nature de l'aide et montant pris en compte	Taux d'aide
Inventaires des zones humides à l'échelle des BV / SAGE ou d'un CT (à l'exclusion de la révision d'un PLU)	Cahier des charges et périmètre validé par l'agence	50%
Animation et veille foncière	Salaires + charges + 12 000 € de forfait de fonctionnement Ou 500€/jour dans la limite de 82 000 €/an pour une prestation extérieure	50 %
Pilotage et animation du projet (technicien de zones humides ou animateurs fonciers)	1 ETP pour 200 ha Salaires + charges + 12 000 € de forfait de fonctionnement /ETP/an +0.5 ETP de secretariat	50%
Restaurer les fonctionnalités des zones humides	Coûts réels, les travaux de curage sont inéligibles (sauf marais rétro littoraux)	50%
Acquisition de zones humides	Plafond 10 000 €/ha	70%
Communication	Plafond 20 000 €/an	50%
Entretien des zones humides	Plafond 1 000 €/ha	35%



Établissement public du ministère
chargé du développement durable

Merci de votre attention

